



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 10676

Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'exercice libéral infirmier. Notre pays manque d'infirmières et d'infirmiers tant en milieu hospitalier qu'en exercice libéral. Il est donc impératif d'améliorer l'attractivité de ces métiers difficiles mais indispensables à la santé de nos concitoyens. Ils assurent avec des responsabilités accrues la continuité des soins 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La première mesure de justice sociale et de reconnaissance de leur dévouement serait de revaloriser les tarifs de leurs actes médicaux. Il demande que le Gouvernement débloque cette situation de crise en envoyant des signes forts à ces professionnels de la santé.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10676

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7209

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)